

## De l'eau et du bois

De l'eau et du bois : on peut résumer ainsi les besoins du castor. Son terrain d'élection est une portion de cours d'eau calme, sur un sol meuble qui lui permette de creuser un terrier. Mais c'est un animal qui a de bonnes facultés d'adaptation, comme l'a révélé l'opération de réintroduction menée dans le Parc national des Cévennes. Il est exclusivement végétarien : il mange des feuillages, des rameaux, des écorces des espèces d'arbres naturelles des cours d'eau et des plantes aquatiques. Il utilise aussi la végétation pour couvrir son terrier ou aménager de petits barrages. Toutefois il ne faut pas s'attendre à trouver en Cévennes les constructions importantes des castors canadiens. Ici, il leur suffit de maintenir, en période d'étiage, un niveau d'eau constant au-dessus de l'entrée du terrier, alors qu'au Canada, ils doivent maintenir un plan d'eau suffisamment profond pour que la prise des glaces, huit à neuf mois par an, ne les empêche pas d'avoir accès au réservoir de nourriture qu'ils accumulent sous l'eau. Les berges des rivières cévenoles ne manquent pas d'arbustes pour alimenter les castors : les saules surtout (saule blanc, saule pourpre, saule marsault, saule cendré), l'aune glutineux, les peupliers, trembles, bouleaux, frênes... Toute une végétation que les castors entretiennent un peu à la manière d'un pâturage. Quand ils ont été coupés, les saules rejettent et forment un taillis bas et dense qui est exploité à nouveau les années suivantes. Par ce biais, le castor contribue à réguler les vitesses d'écoulement au moment des crues en ralentissant le rythme d'écoulement de l'eau. Par ailleurs, ils effectuent un nettoyage des rives, évitant l'accumulation de bois mort qui est un facteur d'aggravation des crues. En taillant régulièrement la végétation des berges sur une bande de trente mètres, ils éliminent les gros arbres du lit majeur des cours d'eau, ce qui évite les embâcles de bois mort de taille conséquente lors des crues.

Les castors peuvent s'attaquer aux arbres des vergers quand ceux-ci sont plantés trop près de l'eau. Il est possible d'éviter ou de limiter ces désagréments en conservant une berge boisée et en installant un manchon de grillage au pied de l'arbre menacé. Évidemment, il vaut mieux le faire préventivement ! ●

## Castor méconnu...

Il n'est pas très facile de voir des castors car ils sont surtout actifs après le coucher du soleil. Leur silhouette est assez connue mais beaucoup imaginent un animal de la taille d'une marmotte. Or le castor est beaucoup plus gros ! Il mesure de 70 à 80 cm, plus la queue qui atteint 30 cm de long et 15 de large. Son poids varie de 16 à 30 kg selon l'âge et la période de l'année. Les castors vivent en famille. Le couple est monogame et n'a le plus souvent qu'un jeune par an. Lorsque les jeunes atteignent deux ans, ils sont chassés du terrier et doivent migrer pour conquérir leur propre territoire. ●

## Des indices

Même si l'on ne voit pas de castor, on peut déceler facilement les indices de sa présence :

- bouts de branches coupés en biseau et écorcés ;
- troncs d'arbres taillés en « crayon » à une quarantaine de centimètres de hauteur et arbres abattus ;
- terriers souvent creusés sous les racines de gros saules, recouverts d'apports de branches à l'entrée et parfois surmontés d'un amas de branchages (terrier-hutte) ;
- petites plages servant de réfectoire où l'on peut voir des branches écorcées et rongées ;
- passages "en toboggan", que les animaux empruntent entre leur lieu de cueillette et l'eau, où l'herbe est complètement couchée ;
- les dépôts de castoréum (substance à odeur caractéristique déposée par l'animal pour marquer son territoire) sont plus difficiles à repérer ;
- petits barrages dans certains cas (vallées cévenoles) de galets et de branches. ●

## La reconquête du bassin atlantique

Le retour du castor sur ce versant a plusieurs origines. Des opérations de réintroduction ont été conduites par le Parc sur le Tarn, et par l'association Nature Aveyron sur la Dourbie, dans le cadre de la politique nationale menée sur cette espèce. A cette action volontariste de l'Etat, s'est ajouté le franchissement naturel de la ligne de partage des eaux par le castor.

L'ensemble de l'espace disponible sur tout ce linéaire de cours d'eaux est aujourd'hui colonisé par l'espèce et tous les habitats favorables sont utilisés par elle. L'objectif de constitution d'une population de castors peut donc être considéré comme atteint. Dans la poursuite de cette dynamique, il est vraisemblable qu'un jour ou l'autre le castor puisse coloniser naturellement le bassin du Lot.

Actuellement les castors n'ont pour prédateurs que les chiens et les renards qui s'attaquent aux jeunes quand ils sortent du terrier. Mais les crues très violentes qui affectent les rivières cévenoles sont probablement un facteur important et régulier de réduction des populations.

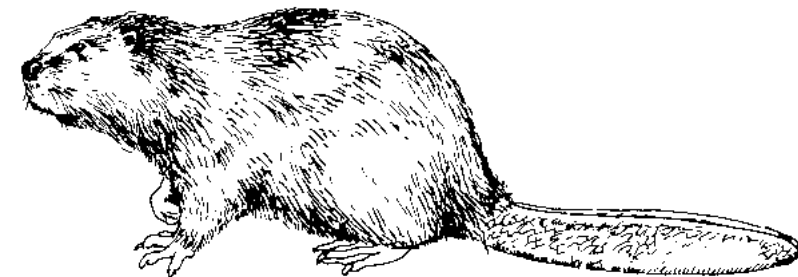
Il reste que la restauration de la vie sauvage dans les rivières est en grande partie liée à son acceptation par l'homme et à la bonne volonté de tous. ●

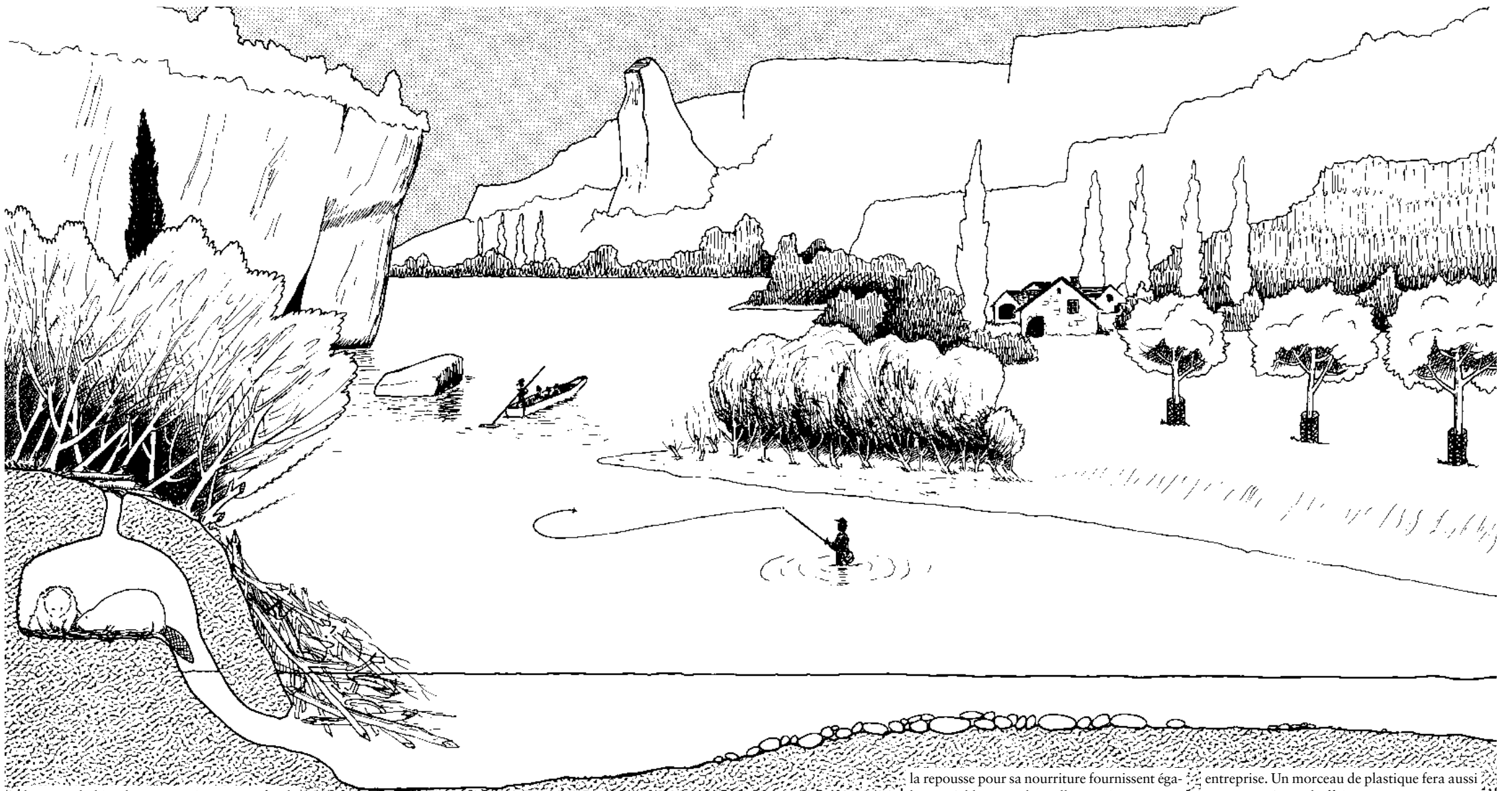
## Pour se documenter :

- Le castor en Cévennes, D. Foubert, Revue Cévennes n° 16, éd. Parc national des Cévennes.
- Sauvages de tous poils, Revue Cévennes, n° 44-45, édition revue et corrigée, éd. Parc national des Cévennes.
- Au pays des castors, P.H. Plantouin, éd. Stock Nature.
- Le castor et son royaume, M. Blanchet, Ligue suisse de protection de la nature.
- Le castor, l'Einstein des rats, n°85 ; La vie de famille des castors, n° 8, Journal La Hulotte, éd. Passerage.

## Castor toujours et encore

Le castor a été l'objet de l'une des premières mesures de protection de la faune qui ait été prise en France. Les derniers individus, réfugiés à la fin du siècle dernier dans le cours inférieur du Rhône, ont été protégés à partir de 1905. Ils sont à l'origine de la population actuelle : entre 1 000 et 5 000 individus sur l'ensemble du territoire français. Au moment de la création du Parc national des Cévennes, des castors vivaient dans les vallées des Gardons (vallée Longue, vallée Française, vallée Borgne), dans le Luech et la Cèze. Par contre, ils avaient disparu du versant océanique des Cévennes (bassin du Tarn) où leur présence ancienne se manifeste encore par les noms de certains villages (Vébron) ou ruisseaux (le Vibron à Florac) qui sont issus de l'ancien nom du castor « vibre » en occitan. On possède même le témoignage d'un évêque de Mende, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, autorisant ses paroissiens à consommer de la queue de castor pendant le carême : la chair était assimilée à celle du poisson !





le castor habite dans un terrier peu profond: l'entrée - au-dessous du niveau de l'eau - et le toit sont masqués par des branchages. Le jour il s'y tient au sec, dans une chambre où la mère élève une portée de un à trois petits par an. Pour se déplacer le castor est davantage à l'aise dans l'eau que sur terre.

Campeurs, promeneurs et tous ceux qui descendent la rivière en bateau repéreront facilement sur les berges les restes du repas du castor: des rameaux coupés, rongés et des écorces qui gardent la trace de coups de dents.

Autrefois exploités pour chauffer le four du boulanger les petits saules ne sont plus entretenus: en coupant régulièrement leurs branches le castor empêche l'accumulation de bois mort dont la masse, charriée par l'eau, vient aggraver les crues. Les jeunes rejets dont il entretient

la repousse pour sa nourriture fournissent également à l'homme d'excellents osiers.

Le castor s'éloigne le moins possible de la rive: pas plus d'une trentaine de mètres. N'y détruisez pas la végétation naturelle qui constitue sa nourriture. Il pourrait s'attaquer aux arbres cultivés. Un simple grillage maintenu autour de l'arbre par deux piquets le dissuadera de toute

entreprise. Un morceau de plastique fera aussi momentanément l'affaire.

Le castor est un animal très discret et presque exclusivement nocturne. Il ne peut entrer en concurrence avec le pêcheur puisqu'il ne se nourrit que de végétaux. La partie immergée de son terrier offre par ailleurs aux poissons de bonnes caches.

**comme le lapin, le castor ne mange que des végétaux**